


En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

| | | |
|-----------|---------|----------|
| 5 crédits | 100.0 h | Q1 ou Q2 |
|-----------|---------|----------|

| | |
|---|---|
| Enseignants | Roucloux Joël (coordinateur(trice)) ;Verslype Laurent (coordinateur(trice)) ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Préalables | / |
| Thèmes abordés | S'initier, par la pratique, aux démarches de l'archéologie de terrain. Pratiquer la prospection et la fouille archéologique, l'enregistrement photographique, digital et informatisé des données archéologiques. S'initier à la pratique professionnelle de l'historien d'art, en musée et en laboratoire (e.a. aspects administratifs et techniques de l'oeuvre d'art dans une institution). |
| Acquis d'apprentissage | <p>Le renforcement général des enseignements méthodologiques passe par la participation obligatoire à des stages pratiques, qui, selon l'intérêt des étudiants concernés, peuvent être poursuivis dans différents domaines. Dans le cas de la fouille ou de la prospection archéologique, le stage correspond à une présence effective de l'étudiant sur un chantier de fouilles, dans lequel un membre du département exerce une responsabilité, pendant une durée de quatre semaines. D'autres étudiants effectueront un certain nombre d'activités dans un musée ou un laboratoire. L'étudiant participera aux excursions organisées en parallèle aux cours d'histoire de l'art et d'archéologie (visites de musées, de sites, de villes).</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>L'évaluation repose pour moitié sur l'évaluation transmise par le(s) tuteur(s) qui a (ont) encadré le stage dans l'institution d'accueil et pour moitié sur l'évaluation du rapport de stage écrit remis par l'étudiant suivant les directives reçues.</p> <p>Les modalités du stage peuvent être adaptées et/ou transposées en distanciel en fonction de l'évolution sanitaire en Belgique ou dans les pays où se déroulent les stages</p> |
| Méthodes d'enseignement | <p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Les coordinateurs de stage UCL (archéologie et histoire de l'art) valident le projet de stage de l'étudiant et accompagnent l'établissement de la convention de stage.</p> |
| Contenu | <p>Le stage consiste en une mise en situation professionnelle de l'étudiant sur un chantier de fouilles, dans les multiples secteurs muséaux ou patrimoniaux, dans les diverses orientations des entreprises ou institutions culturelles, dans le commerce de l'art, dans des laboratoires scientifiques ou techniques de conservation et de restauration des biens culturels' Accompagné par un coordinateur de stage UCL, l'étudiant établit une convention de stage avec une institution d'accueil oeuvrant dans un domaine qui l'intéresse. L'étudiant effectue le stage en étant encadré par un tuteur de l'institution d'accueil.</p> <p>Pour les stages des étudiants en archéologie, la durée du stage peut atteindre jusqu'à 20 jours ouvrables selon les activités sélectionnées. Il est réputé complet dès la validation de 4 crédits d'activités dûment justifiés. Une combinaison des activités énoncées est possible moyennant la réalisation d'au moins une période de 10 jours cumulés dans une institution ou sur un chantier donné et selon les conditions des institutions d'accueil.</p> <p>Les étudiants en histoire de l'art sélectionnent un lieu de stage suivant leurs intérêts propres, soit dans une liste de possibilités de lieux de stage, soit par initiative personnelle approuvée par le coordinateur de stage UCL. La durée du stage est de minimum 10 jours ouvrables.</p> |
| Autres infos | Documents de consignes présentant les bonnes pratiques du stage. Document de convention de stage. Liste de lieux de stages potentiels . Directives pour la rédaction du rapport de stage. Fiche d'évaluation critériée du stage à remplir par le tuteur. |
| Faculté ou entité en charge: | ARKE |

Force majeure

| | |
|---|---|
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | L'appréciation de toute nouvelle restriction par les autorités ou toute éventuelle incapacité dûment justifiée par les étudiant-es peut imposer, en cas de force majeure, d'adapter les consignes générales de conduite et de valorisation des activités ainsi que les mesures d'évaluation prévues décrites plus haut. |
|---|---|

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale | ARKE1BA | 5 | |  |